

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 64 (1919)
Heft: 12

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXIV^e Année

N^o 12

Décembre 1919

Aux amis de la Revue militaire suisse.

La *Revue militaire suisse* fondée en 1856 par le colonel-divisionnaire Ferdinand Lecomte va continuer son chemin. Des officiers en grand nombre ont demandé instamment le maintien de notre organe romand ; des appuis précieux sont venus de différents côtés.

La tâche que nous nous proposons est des plus simples. Nous n'avons pas la prétention de tirer des conclusions définitives des expériences de la guerre ; nous voulons, au contraire, étudier les faits et les approfondir, afin de mieux établir des conclusions utiles à l'armée. Nous croyons en l'avenir de notre système de milices, nous sommes fermement persuadés qu'il repose sur des principes sains et rationnels. Nous ne chercherons donc pas à modifier le caractère démocratique de notre armée, mais plutôt à donner à nos institutions plus de vie dans le sens d'une étroite union entre le peuple et les organes responsables de la direction des troupes.

Il est évident que nous ferons un large appel à nos camarades des armées étrangères. Les critiques qui se feront jour et que nous désirons complètes et franches, nous montreront les exigences des temps nouveaux et quelle évolution il convient d'apporter à nos programmes de travail.

Nous voyons un champ d'activité toujours plus étendu ouvert aux questions relatives à la préparation morale de la future recrue et du soldat, à l'éducation physique de la jeunesse et au développement de nos sociétés et associa-